

***Séance extraordinaire du
Conseil scolaire fransaskois***

Le lundi 12 mai 2014 (19 h)

Audio conférence

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Président : André Denis, Région n° 4 de l'école Providence (de St-Denis)

Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde (de Bellegarde)

Papi Tshiswaka, Région n° 3 de Regina (de Regina)

Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park (de Zenon Park)

Nadine Penney, Région n° 7 de Prince Albert (de Prince Albert)

Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore (de Hoey)

Les membres suivants du Conseil sont absents :

Simone Couture, Région n° 2 de La Vieille

Yvan LeBel, Région n°5 de Saskatoon

Poste vacant, Région n° 8 des Battlefords

Les membres suivants du personnel sont présents :

Donald Michaud, directeur de l'éducation par intérim, CÉF (de Regina)

Ronald Ajavon, surintendant des affaires et trésorier, CÉF (de Pékin, Chine)

Gilbert Hautcoeur, directeur des projets, CÉF (de Regina)

Cathy Colombet, adjointe administrative, CÉF (de Regina)

Michelle Arseneault, secrétaire générale du CSF (de Regina)

La secrétaire générale confirme avoir reçu le consentement des membres du CSF de la tenue de cette séance.

I OUVERTURE

1.1 Bienvenue et pensée du jour

La présidence constate le quorum et appelle à l'ordre la séance extraordinaire à 19h.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 12 mai 2014

14.256 ANDRÉ DENIS : Que l'ordre du jour du 12 mai 2014 soit adopté tel que présenté.

Adopté

II DIRECTIONS DU CONSEIL

2.1 DÉCISIONS

2.1.1 Prématernelle 3 et 4 ans

- 14.257 **JOSEPH POIRIER** : Que le CSF maintienne le statut quo sur la prématernelle 4 ans dans les écoles fransaskoises pour l'année scolaire 2014-2015.

1 abstention
Adopté

- 14.258 **ÉLIZABETH PERREAULT** : Que le CSF retourne la prématernelle 3 ans dans les centres éducatifs de la petite enfance et que dans les communautés sans centres éducatifs, qu'il mandate la direction de l'éducation de trouver des alternatives pour une décision par le Conseil.

1 abstention
Adopté

2.1.2 Permission d'admission

- 14.259 **DENIS MARCHILDON** : Que le CSF accepte la permission d'admission provisoire d'un an de la famille Chudyk à l'école Notre-Dame-des-Vertus de Zenon Park.

Adopté

2.1.3 Transfert – 7 année au PSQV

- 14.260 **PAPI TSHISWAKA** : Que le CSF reçoive la documentation de l'école Mgr de Laval concernant le transfert de la 7^e année au PSQV et mandate la direction de l'éducation d'étudier les incidences de cette initiative.

Adopté

2.1.4 Budget

- 14.261 **ÉLIZABETH PERREAULT** : Que le CSF se rencontre en séance extraordinaire le 29 mai 2014 à Regina à 9 h.

Adopté

- 14.262 **ÉLIZABETH PERREAULT** : Que le CSF mandate la direction de l'éducation d'explorer les options avec les conseillers juridiques advenant le non respect du gouvernement sur le fond de transition.

Adopté

2.2 Direction stratégique

Sans objet

2.3 Principes et élaboration de politiques et procédures administratives

Sans objet

3. Correspondance et points d'information

Sans objet

IV DÉLÉGATION ET PRÉSENTATION SPÉCIALES

Sans objet

V IDENTIFICATION DES POINTS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

Sans objet

VI TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

6.1 Durée de la séance du 12 mai 2014

14.263 JOSEPH POIRIER : Que le CSF accorde aux membres du CSF présents le 12 mai 2014 un remboursement d'honoraires équivalent à moins de 4 heures.

6.2 Prochaine séance

Le 30 mai 2014, audioconférence, 9h.

6.3 Levée de la séance

14.264 NADINE PENNEY: Que le CSF lève la séance à 21 h 15.

Adopté

Présidence

Secrétaire